

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 64
HEBCHA

Dominique Vien annonce l'attribution de plus de 3 M\$ en efficacité énergétique dans la région de la Chaudière-Appalaches

Saint-Malachie, le 21 octobre 2015 – La députée de Bellechasse, ministre du Tourisme et ministre responsable de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, l'attribution de montants d'aide financière totalisant 3 086 158 \$ pour soutenir des mesures en efficacité énergétique dans plusieurs entreprises de la région.

« S'adapter au changement en intégrant de nouvelles façons de faire est un gage de réussite pour les entreprises. En améliorant leurs procédés et en installant des appareils et de l'équipement moins polluants et plus efficaces, ces entreprises contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également leurs frais d'exploitation. Ces économies permettent à nos entreprises d'ici d'être plus compétitives dans un monde où la concurrence est vive », a déclaré M^{me} Vien.

L'aide financière de 3 086 158,15 \$ est attribuée à onze entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches :

Entreprise	Municipalité	Montant	Programme
Ébénisterie de la Chaudière	Saint-Isidore	51 734 \$	Biomasse forestière résiduelle
Érablière Marcel Vien	Sainte-Claire	58 601 \$	Biomasse forestière résiduelle
Ferme Hum-And-Son inc.	Saint-Malachie	85 589 \$	Biomasse forestière résiduelle
Les équipements de ferme Raymond E. Laliberté	Saint-Henri	69 037 \$	Biomasse forestière résiduelle
Productions horticoles Demers	Saint-Nicolas	1 442 813 \$	Biomasse forestière résiduelle
Boulangerie St-Méthode	Adstock	346 846 \$	ÉcoPerformance
Canneberges Ataboica	Val-Alain	271 749 \$	ÉcoPerformance
Érablière Mario Roy (9037-8084 Québec inc.)	Saint-Georges	76 785 \$	ÉcoPerformance
Érablière Sylvio Dorval	Ravignan	67 185 \$	ÉcoPerformance

Les Séchoirs à bois René Bernard	Beauceville	428 813 \$	ÉcoPerformance
Sobeys Québec	Lévis	187 006 \$	ÉcoPerformance

« Le soutien financier que notre gouvernement accorde aux entreprises et organismes témoigne bien de notre volonté d'appuyer les projets en efficacité énergétique. Ceux-ci contribuent à l'amélioration de notre bilan environnemental, ce qui permet de préserver notre environnement et de lutter contre les changements climatiques. Les mesures d'efficacité énergétique contribuent également à rendre nos entreprises plus vertes », a déclaré le ministre Arcand.

Financé par le Fonds vert, le programme ÉcoPerformance a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation énergétique des entreprises par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés. Le Programme de biomasse forestière résiduelle, quant à lui, a pour but de réduire les émissions de GES et la consommation de combustibles fossiles tout en valorisant la biomasse forestière résiduelle à des fins énergétiques. Financé dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, il permet également de soutenir le développement d'infrastructures et de réseaux de distribution de la biomasse forestière résiduelle au Québec.

Pour en savoir davantage sur ces programmes, consultez la section Clientèle affaires du site efficaciteenergetique.gouv.qc.ca.